

■ **F.S. Cerutti S.à.r.l.**, à Gingins, CH-550-0130860-8, achat, vente, construction, transformation, aménagement et réalisation de tous biens mobiliers et immobiliers (FOSC du 06.02.2009, p. 23/4866738). Statuts modifiés le 25 juin 2009. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Le capital de CHF 20'000 est désormais divisé en 20 parts sociales de CHF 1'000, dont les associés Cerutti Olivier et Finnaz Max, élu président des gérants, sont respectivement titulaires de 6 parts de CHF 1'000 et de 14 parts de CHF 1'000. Communications aux associés: par écrit ou par courrier électronique. Cerutti Olivier, qui n'est plus associé, cède ses 6 parts de CHF 1'000 à Cerutti Evelyne, de Nyon, à Gex (France), nouvelle associée sans signature. Cerutti François est maintenant à Gex (France).

Registre journalier no 12428 du 24.07.2009

(05170482 / CH-550.0.130.860-8)